## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre le conseil municipal de la commune de ST MAURICE LA CLOUERE dûment convoqué en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent Doret, Maire. Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la tenue de la réunion de ce conseil a été assurée dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.

Date de convocation: 11/10/2023

Affichage de la convocation: 11/10/2023

<u>Présents</u>: DORET Laurent, MASSÉ Claude, BIBAUD André, GOUJON Bertrand, PEZIN LEFEBVRE Sophie, DIOT Françoise, GUYOT Bernard, MOIGNER Benjamin,

<u>Absents</u>: LESAGE GUERTON Chantal, COLLA Fernando, JOSSERAND-COLLA Sylvie, DUPERRIER Marie-Christine, TEXEDRE Roselyne, BERNARD Vincent, MASSÉ Ghislaine

Pouvoir de LESAGE GUERTON Chantal à PEZIN LEFEBVRE Sophie Pouvoir de COLLA Fernando à DORET Laurent Pouvoir de JOSSERAND COLLA Sylvie à BIBAUD André

Mme Françoise DIOT est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Date d'affichage:

## Ordre du jour:

Demande de subvention

## N°20231016 001-LD

Objet : Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation d'un logement 36 rue principale destiné à la location familiale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature des pièces nécessaires à ce projet
- > Confirme la demande de subvention avec le plan de financement suivant :

AR Prefecture

086-218602357-20231016-PV\_16102023-DE Reçu le 24/10/2023

Réunion d

FINANCEURS	нт	%
DÉPARTEMENT ACTIV'3	18 956,00€	53,95%
AUTOFINANCEMENT	16 178,93€	46,05%
TOTAL	35 134,93€	100,00%

Secrétaire de séance **DIOT** Françoise

Le Maire **DORET Laurent** 

